

Réunion du Comité Directeur du 1^{er} avril 2020

Membres du Comité Directeur : Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Vianney BINARD, Lionel CHENEAU, Oliver-James CROOK, Briac DENIZET, Louise HERREMAN-BOUTOT, Laurent LECORNU, Françoise LEFEUVRE, Michel PLOUZENNEC, Jérôme PRIGENT, Benoit VASSELIN

Excusés : Isabelle HAMELIN, Damien PERNOT et Michel SCHMOUCHKOVITCH

Invités : Laetitia CATHERINOT, Hervé DODARD

La réunion du Comité Directeur est publique (spectateurs : Frédéric BAUDIN, Andrew BAUDON, Alain CHENEAU), la séance est ouverte à 14h40.

Ordre du jour

1. Composition du Bureau de la Ligue	2
2. Responsabilités des secteurs d'activité	2
Composition de la Direction Technique	2
Composition de la Direction de l'Arbitrage	2
Homologations	3
3. Adoption des règlements	3
Interclubs adultes (Nationale 4)	3
Nationale 3 Jeunes	3
Championnat de Bretagne Jeunes	3
Championnat scolaire (phase académique)	4
Championnat de Bretagne adultes	4
4. Affichage de l'accessibilité des compétitions promues par la Ligue	5
5. Sécurisation des actifs de la Ligue	6
6. Don à la plateforme Lichess	6
7. Appel à projets	7

1. Composition du Bureau de la Ligue

Pascal AUBRY rappelle que le Bureau a un rôle statutaire et uniquement exécutif, et que les décisions continueront de se prendre en réunion de Comité Directeur.



La composition du Bureau suivante est proposée :

- Président : Pascal AUBRY
- Vice-président : Jérôme PRIGENT
- Trésorier : Damien PERNOT
- Secrétaire Général : Briac DENIZET
- Membre : Louise HERREMAN-BOUTOT

Décision : la composition du Bureau est adoptée à l'unanimité (12 voix pour).

2. Responsabilités des secteurs d'activité

Les attributions suivantes sont proposées :

- Directeur Régional Technique : Pierre-Jean ALLORY
- Directeur des jeunes : Jérôme PRIGENT (inchangé)
- Correspondant Académique Scolaire : Pascal AUBRY, par intérim
- Responsable de la formation : Jérôme PRIGENT
- Directeur Régional de l'Arbitrage : Laurent LECORNU
- Directrice des Féminines : Louise HERREMAN-BOUTOT
- Référent Handicap : Lionel CHENEAU (inchangé)

Décision : les responsabilités sont adoptées à l'unanimité (12 voix pour).

Composition de la Direction Technique

Proposition :

- Pierre-Jean ALLORY (DRT)
- Pascal AUBRY
- Vianney BINARD



Décision : la composition de la Direction Technique est adoptée à l'unanimité (12 voix pour).

Composition de la Direction de l'Arbitrage

Proposition :

- Pascal AUBRY
- Laurent LECORNU (DRA)
- Benoit VASSELIN



Décision : la composition de la Direction de l'Arbitrage est adoptée à l'unanimité (12 voix pour).

Homologations

Alain LUCO est responsable des homologations des compétitions pour les classements nationaux (depuis de très très nombreuses années...). Depuis le début du mandat précédent, il est question de la disparition de ces classements, mais la fédération n'a jamais fait que repousser l'échéance.

Action : Pascal AUBRY demande à Alain LUCO son accord pour continuer la mission.

3. Adoption des règlements

Pierre-Jean ALLORY, après avoir consulté la Commission Technique Fédérale, indique qu'un nouveau protocole fédéral va être publié le 3 octobre, veille du premier tour de la Coupe de France. Une réunion de la Direction Technique aura lieu le 5 octobre pour préparer le protocole régional et le proposer au Comité Directeur.



De manière générale, compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, les règlements de la Ligue seront accompagnés d'un protocole sanitaire.

Interclubs adultes (Nationale 4)

La seule modification majeure concerne la possibilité pour les arbitres jouant dans une équipe évoluant en Nationale 4 d'arbitrer leur match et les autres matchs de la même division ou ceux de divisions inférieures (en cas de rassemblement).



Décision : adoption à l'unanimité (12 voix pour).

Nationale 3 Jeunes

Pierre-Jean ALLORY et Jérôme PRIGENT voulaient procéder à une réforme de la Nationale III Jeunes en modifiant radicalement la formule de cette compétition afin de lui redonner de l'attractivité.



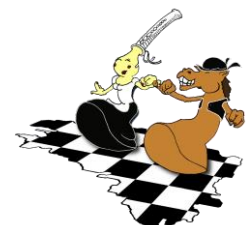
Suite à la réunion des responsables jeunes du 17 juillet 2020, cette réforme ne sera mise en place que pour la saison 2022 (septembre 2021), ce qui laisse du temps pour encore réfléchir sur les modalités de la nouvelle formule.

Aucune modification majeure n'est donc apportée au règlement pour la saison 2021 (hormis l'ajout d'un protocole sanitaire).

Décision : adoption à l'unanimité (12 voix pour).

Championnat de Bretagne Jeunes

Laurent LECORNU demande si il est possible de commencer à anticiper les éventuels problèmes liés à la crise sanitaire qui pourraient compromettre le bon déroulement du Bretagne Jeunes.



Le Bretagne Jeunes ayant lieu dans plusieurs mois, il est compliqué d'avoir une visibilité mais en ce qui concerne les championnats départementaux :

- CDJE35 : Hervé DODARD explique que la tenue de la compétition se fera sur deux week-ends voire trois en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des protocoles des différentes instances. Il veut repousser au maximum les éventualités de qualification au classement Elo (la seule solution envisagée pour le moment en cas d'impossibilité de tenir les compétitions qualificatives).

- CDJE29 : Jérôme PRIGENT indique que le CD29 dispose d'un grand complexe à Brest permettant de faire jouer tous les enfants en respectant les mesures sanitaires actuelles.
- CDJE 22 : Briac DENIZET indique que le CDJE 22 a calé la compétition le week-end des 12-13 décembre. Cependant, aucune salle n'est actuellement réservée même si des démarches ont été entreprises avec les clubs de Saint-Brieuc et Plouaret.
- CDJE56 : Benoît VASSELIN souhaiterait que cette compétition se tienne sur deux dimanche mais aucune salle n'a encore été trouvée.

Briac DENIZET indique le fait de récompenser joueurs et joueuses sur le classement mixte a été source de mécontentement pour certains parents et de frustration pour certains joueurs (des garçons privés de coupe car devancés par des filles).

Hervé DODARD indique que dans le système actuel, les garçons devancés par des filles sur le classement mixte doivent attendre plusieurs jours que les filles se désistent pour le championnat féminin avant d'être sûrs de leur qualification, et qu'il serait mieux que le choix des joueuses se fasse a priori.

Jérôme PRIGENT prend en compte ces remarques et proposera le projet de règlement au Comité Directeur avant les qualifications départementales.

Championnat scolaire (phase académique)

Les modifications proposées par Dominique RUHLMANN (ex responsable des scolaires) sont :

La modification de la cadence, en passant sur une cadence Fischer (au lieu d'une cadence KO) dès que cela est possible ;

Le nombre de coups illégaux, qui passe de deux à trois (compétition non homologuée Fide).

Décision : adoption à l'unanimité (12 voix pour).



Championnat de Bretagne adultes

La Direction Technique est chargée de réfléchir à la formule du championnat de Bretagne adultes, le règlement sera proposé au Comité Directeur ultérieurement.

Briac DENIZET demande s'il est prévu une compétition pour les Seniors Plus et Vétérans, indiquant que le trophée inter-générationnel dont la dernière édition a eu lieu à Dinard en 2015, était un tournoi fortement apprécié. Pascal AUBRY explique que le Comité Directeur a décidé en 2016 de ne pas renouveler l'organisation du tournoi compte tenu de son coût, et que s'il y a une réelle demande des joueurs âgés l'organisation d'un championnat Vétéran peut être envisagée avec des coûts raisonnables.



4. Affichage de l'accessibilité des compétitions promues par la Ligue

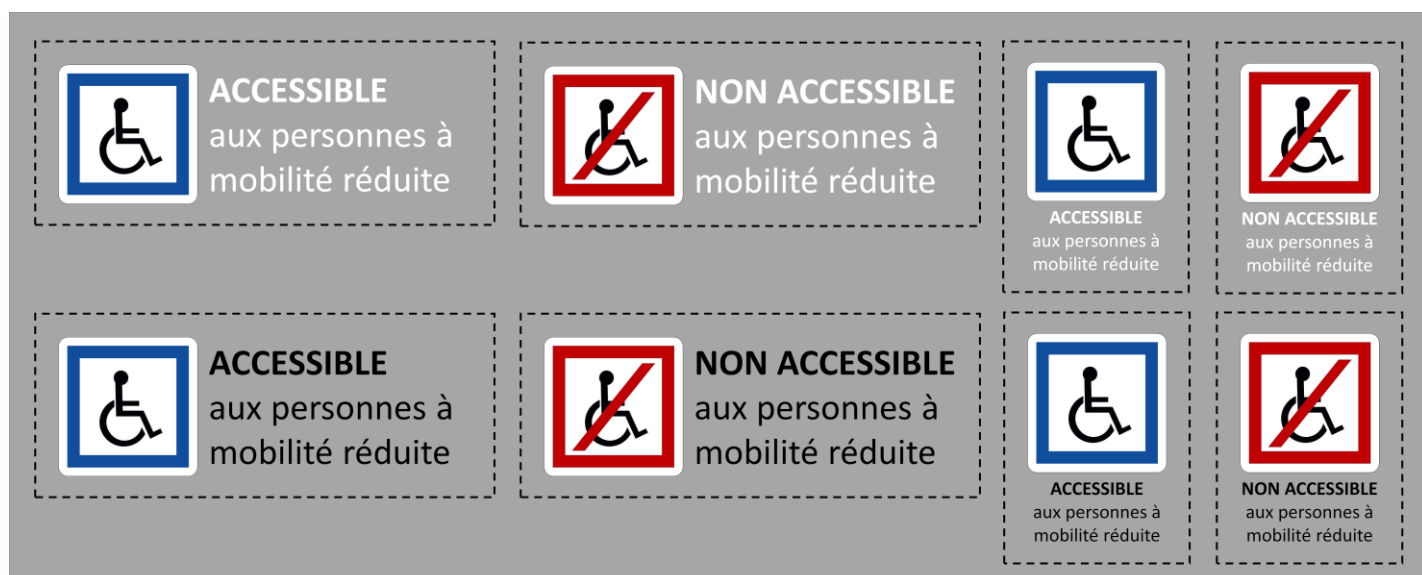
Lionel CHENEAU fait état d'un échange très fructueux pendant le confinement avec Frédéric LOYARTÉ (Directeur National du Handicap) sur tous les problèmes de handicap :



- Mobilité réduite
- Déficience visuelle
- Déficience auditive
- Handicaps non visibles

Il propose de demander aux organisateurs des tournois dont la Ligue fait publicité sur son site web de rajouter des sigles permettant aux personnes à mobilité réduite (PMR) de connaître l'accessibilité de la compétition (parking, salle de jeu, toilettes, analyse, ...).

Un travail a déjà été réalisé pour fournir des logos clairs qui pourront être mis à disposition des organisateurs sur le site web de la Ligue :



Lionel CHENEAU propose également de réfléchir à l'affichage des conditions d'accès liées aux autres handicaps, notamment le handicap visuel.

Pascal AUBRY précise que la démarche proposée est tout sauf coercitive, ce qui serait dans tous les cas inutile puisque les clubs n'ont en général pas les moyens en propre pour réaliser des travaux d'accessibilité.

L'objectif est double :

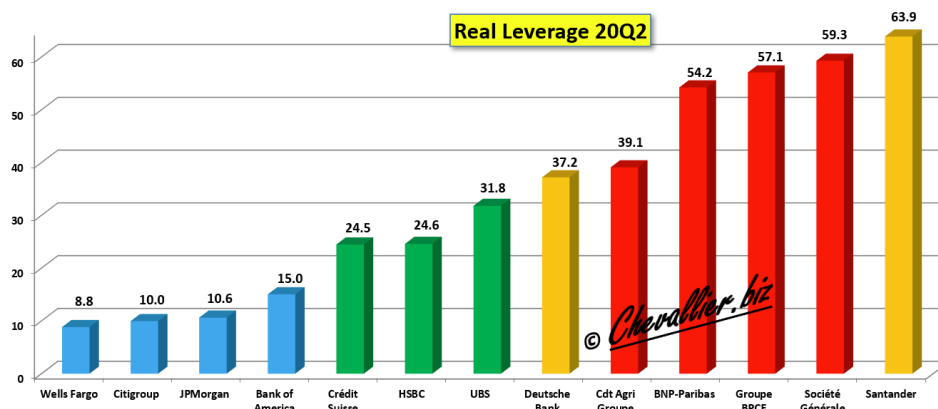
- Sensibiliser les organisateurs aux problèmes d'accessibilité, en commençant par réfléchir par exemple à l'accessibilité de leurs locaux aux personnes à mobilité réduite.
- Mieux informer les licenciés en situation de handicap sur les conditions d'accueil des compétitions.

Pour ce dernier objectif, Lionel CHENEAU sera placé clairement en rôle de conseil auprès des responsables des clubs.

Décision : la démarche entreprise est validée à l'unanimité (12 voix pour).

5. Sécurisation des actifs de la Ligue

Damien PERNOT a averti le Comité Directeur des risques sur ses actifs liés à une possible crise bancaire en conséquence de la crise économique due à la pandémie de COVID-19. Il indique que tous les actifs de la Ligue (trésorerie) sont aujourd'hui chez BNP-Paribas, dont l'exposition à la crise est plutôt élevée.



Deux propositions sont avancées :

- Réaliser des investissements matériels, éventuellement en les anticipant ;
- Diversifier les supports des actifs financiers en se tournant vers des organismes a priori plus sûrs, comme des banques mutualistes.

Le seul investissement envisagé aujourd'hui (du matériel de jeu pour le prêter aux établissements scolaires qui ne peuvent pas en acheter) ne semble pas pertinent dans la mesure où ce besoin est déjà rempli par la fondation L'Échiquier de la réussite (<http://www.echiquierdelareussite.org>).

Décision : à l'unanimité (12 voix pour), le Comité Directeur mandate Damien PERNOT pour sécuriser les actifs de la Ligue et en rendre compte au Comité Directeur.

6. Don à la plateforme Lichess

Pascal AUBRY revient sur le bon déroulement des tournois en ligne durant le confinement. Cette initiative (lancée par Pascal AUBRY, Briac DENIZET, Louise HERREMAN-BOUTOT, Raphaël LEMASLE et Jérôme PRIGENT) a été fortement approuvée par la communauté échiquéenne et cela s'explique notamment par la qualité de la plateforme de jeu Lichess qui a accueilli l'intégralité de nos compétitions.



La plateforme Lichess est gratuite, sans publicité, n'existe que grâce aux dons de ses utilisateurs et a fait des investissements importants récemment, notamment pour absorber une montée en charge inédite pendant le confinement. Pour participer à la vie de la plateforme, il est proposé de faire une donation à Lichess à hauteur de 200€.

Décision : à l'unanimité (12 voix pour), le Comité Directeur mandate Damien PERNOT pour verser le don à la plateforme Lichess.

7. Appel à projets

Michel PLOUZENNEC mentionne la difficulté pour les clubs pour répondre aux appels à projets, souvent découragés en voyant les nombreuses démarches à entreprendre. Il propose d'assurer auprès des clubs un rôle de conseil pour la rédaction des réponses aux appels à projets.



Décision : à l'unanimité (12 voix pour), le Comité Directeur mandate Michel PLOUZENNEC pour la rédaction d'une page sur le site web de la Ligue donnant aux clubs les principales démarches et l'invitant à le contacter pour plus de conseils.

Pascal AUBRY remercie tous les participants pour cette première réunion du nouveau Comité Directeur et indique que les réunions suivantes se tiendront en visio-conférence.

La séance est levée à 16h50.